

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
9 février 2017

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu et place habituels de ses séances sous la présidence du maire Monsieur Sylvain LETENDRE.

Date de convocation : le 3 février 2017

Présents : LETENDRE Sylvain, ALBY Christian, PIETRUSZKA Sandra, MARY Brigitte, LECURIEUX-LAFFERRONNAY Karl, LEMOINE Alexandre, LAMBERT Mary-Pierre, EL BAHRI Monder, ALLARA Evelyne et VILLARD Sandrine

Excusée : MACIEJEWSKI Adeline,

Absents : SALCEDE Damien et PAILLARD Cédric

Pouvoirs : AMBROSIO Ludovic à EL BAHRI Monder et BOY Virginie à ALLARA Evelyne

ALBY Christian a été désigné comme secrétaire de séance.

Lecture de l'ordre du jour :

- 1- Approbation du dernier compte rendu
- 2- Opposition au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la Communauté de Communes de Charly sur Marne,
- 3- Demande de subvention travaux église (consolidation du maître-autel) au titre du programme de sauvetage, restauration partielle et fixation des objets mobiliers,
- 4- Demande de subventions travaux église (Restauration des boiseries) à la direction de l'éducation, du sport, de la culture et des transports,
- 5- Demande de subventions travaux églises (Restauration des boiseries) au titre de la DETR,
- 6- Demande de subventions travaux églises (Restauration des boiseries) au titre du CDDL,
- 7- Demande de subventions travaux églises (Restauration du Christ) au titre de la DETR,
- 8- Demande de subventions travaux églises (Restauration du Christ) au titre du CDDL,
- 9- Demande de subventions travaux églises (Restauration de la Chapelle de la Vierge) au titre de la DETR,
- 10- Demande de subventions travaux églises (Restauration de la Chapelle de la Vierge) au titre du CDDL,
- 11- Demande de subventions travaux église (Restauration du Christ) à la direction de l'éducation, du sport, de la culture et des transports,
- 12- Demande de subventions travaux église (Restauration de la Chapelle de la Vierge) à la direction de l'éducation, du sport, de la culture et des transports,
- 13- Elections des membres de la commission des affaires sociales et de solidarité,
- 14- Transfert des compétences du CCAS à la Commune,
- 15- Création d'un chemin de randonnée,
- 16- Vote du compte de gestion 2016 _ service de l'eau
- 17- Vote du compte administratif 2016 _ service de l'eau
- 18- Affectation du résultat _ service de l'eau
- 19- Vote du budget primitif 2017 _ service de l'eau et de l'assainissement

ALBY Christian a été proposé par Mr le Maire comme secrétaire de séance ce qu'il a accepté.

1 / Approbation du compte rendu du 9 décembre 2016

Le compte rendu du 9 décembre 2017 a été approuvé à l'unanimité.

2/ Opposition au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la Communauté de Communes de Charly sur Marne

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové, dite « loi ALUR », a instauré le transfert automatique de la compétence plan local d'urbanisme (PLU) des communes aux intercommunalités ne l'ayant pas acquise à l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de la publication de la loi.

Une exception au transfert est apportée à savoir : si au moins 25% des communes (soit 6 communes pour la Communauté de Communes du Canton de Charly) représentant au moins 20% de la population (soit 3104 habitants) s'y opposent dans les trois mois précédent le terme du délai d'applicabilité, la compétence reste communale.

Il apparaît particulièrement inopportun de transférer à un échelon intercommunal la compétence Plan Local d'Urbanisme qui permet aux communes et aux conseils municipaux de déterminer librement l'organisation de leur cadre de vie en fonction des spécificités locales, d'objectifs particuliers de préservation patrimoniale ou naturelle et selon des formes urbaines qui peuvent différer d'une commune à l'autre. Des documents intercommunaux de planification notamment tel que le SCOT viennent par ailleurs compléter le volet urbanisme communal, que ce soit en termes de déplacement ou d'habitat.

Ces documents sont pris en compte dans le PLU communal qui doit leur être compatible.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

S'OPPOSE au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à la Communauté de Communes du Canton de Charly

3/ Demande de subvention travaux église (consolidation du maître-autel) au titre du programme de sauvetage, restauration partielle et fixation des objets mobiliers.

M. Le Maire a demandé des devis concernant la consolidation du Maître-autel de l'église.

A ce titre il propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre du programme de sauvetage, restauration partielle et fixation des objets mobiliers à hauteur de 100% du montant hors taxes du devis de M. SERET soit 3695.00€.

Demande de subvention votée à l'unanimité.

4/ Demande de subventions travaux église (Restauration des boiseries) à la direction de l'éducation, du sport, de la culture et des transports.

M. Le Maire a demandé des devis concernant la restauration des boiseries côté nord dans le transept de l'église.

A ce titre il propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la direction de l'éducation, du sport, de la culture et des transports à hauteur de 50% du coût total HT

Selon le plan de financement suivant :
Montant total de l'opération HT : 15058.00€
Montant de la subvention possible : 7529.00€

Demande de subvention votée à l'unanimité.

5/ Demande de subventions travaux églises (Restauration des boiseries) au titre de la DETR,

M. Le Maire a demandé des devis concernant la restauration des boiseries côté nord dans le transept de l'église.

A ce titre il propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR à hauteur de 30% à 55% du coût total HT

Selon le plan de financement suivant :

- Montant total de l'opération HT : 15058.00€
- Montant de la subvention possible : 4517.40€ à 8281.90€

Demande de subvention votée à l'unanimité.

6/ Demande de subventions travaux églises (Restauration des boiseries) au titre du CDDL,

M. Le Maire a demandé des devis concernant la restauration des boiseries côté nord dans le transept de l'église.

A ce titre il propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre du CDDL à hauteur de 20% du coût total HT

Selon le plan de financement suivant :

Montant total de l'opération HT : 15058.00€
Montant de la subvention possible : 3011.60€

Demande de subvention votée à l'unanimité.

7/ Demande de subventions travaux églises (Restauration du Christ) au titre de la DETR,

M. Le Maire a demandé des devis concernant la restauration du Christ du 16ème siècle de l'église.

A ce titre il propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR à hauteur de 30% à 55% du coût total HT

Selon le plan de financement suivant :

- Montant total de l'opération HT : 2783.00€
- Montant de la subvention possible : 834.90€ à 1530.65€

Demande de subvention votée à l'unanimité.

8/ Demande de subventions travaux églises (Restauration du Christ) au titre du CDDL,

M. Le Maire a demandé des devis concernant la restauration du Christ du 16ème siècle de l'église.

A ce titre il propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre du CDDL à hauteur de 20% du coût total HT

Selon le plan de financement suivant :

- Montant total de l'opération HT : 2783.00€
- Montant de la subvention possible : 556.60€

Demande de subvention votée à l'unanimité.

9/ Demande de subventions travaux églises (Restauration de la Chapelle de la Vierge) au titre de la DETR,

M. Le Maire a demandé des devis concernant la restauration de la Chapelle de la Vierge de l'église.

A ce titre il propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR à hauteur de 30% à 55% du coût total HT

Selon le plan de financement suivant :

- Montant total de l'opération HT : 4865.00€
- Montant de la subvention possible : 1459.50€ à 2675.75€

Demande de subvention votée à l'unanimité.

10/ Demande de subventions travaux églises (Restauration de la Chapelle de la Vierge) au titre du CDDL,

M. Le Maire a demandé des devis concernant la restauration de la Chapelle de la Vierge de l'église.

A ce titre il propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre du CDDL à hauteur de 20% du coût total HT

Selon le plan de financement suivant :

- Montant total de l'opération HT : 4865.00€
- Montant de la subvention possible : 973.00€

Demande de subvention votée à l'unanimité.

11/ Demande de subventions travaux église (Restauration du Christ) à la direction de l'éducation, du sport, de la culture et des transports,

M. Le Maire a demandé des devis concernant la restauration du Christ du 16ème siècle de l'église.

A ce titre il propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la direction de l'éducation, du sport, de la culture et des transports.

Demande de subvention votée à l'unanimité.

12/ Demande de subventions travaux église (Restauration de la Chapelle de la Vierge) à la direction de l'éducation, du sport, de la culture et des transports,

M. Le Maire a demandé des devis concernant la restauration de la Chapelle de la Vierge de l'église.

A ce titre il propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la direction de l'éducation, du sport, de la culture et des transports.

Demande de subvention votée à l'unanimité.

13/ Elections des membres de la commission des affaires sociales et de solidarité,

M. Le Maire a présenté les personnes souhaitant faire partie de la commission.

La structure de la commission est arrêtée comme suit :

- Président : LETENDRE Sylvain
- Membres du Conseil : VILLARD Sandrine
PIETRUSKA Sandra
LECURRIEUX-LAFFERRONNAY Karl
- Bénévoles : RIGAUT André
D'HAYER Marie-Christine
LEROY Christine

Après en avoir délibéré le conseil accepte la nomination des membres de la commission.

14/ Transfert des compétences du CCAS à la Commune,

M. Le Maire propose de transférer la totalité des compétences du CCAS à la commission des affaires sociales et de solidarité.

De plus afin de simplifier la délivrance de bon de secours exceptionnel lors des rendez-vous, M. le Maire propose de faire une délégation de signature à Mme VILLARD.

Proposition votée à l'unanimité.

15/ Création d'un chemin de randonnée,

M. le Maire propose la création d'un chemin de randonnée qui passerait par la montagne de Beurre.

Le conseil municipal autorisera M. Le Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre du projet.

Proposition votée à l'unanimité.

16/ Vote du compte de gestion 2016 service de l'eau

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

17/ Vote du compte administratif 2016 service de l'eau

SECTION INVESTISSEMENT

- RECETTES :	37 483.78 €
- DEPENSES :	34 793.66 €
	+ 2 690.12 €
- SOLDE ANTERIEUR :	- 12 404.34 €
- SOLDE GLOBAL 2016	- 9 714.22 €
- RESTE A REALISER	00 €
BESOIN FINANCEMENT :	+ 9714.22 €
REPORT INVEST 2017 :	- 9 714.22 €

SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES :	143 164.07 €
DEPENSES :	107 173.69 €
	+ 35 990.38 €
SOLDE ANTERIEUR :	+ 41 914.44 €
VIRT SECT INVT 2016 :	+ 12 404.34 €
RESULTAT CUMULÉ :	65 500.48 €
AFFECT INVEST :	9 714.22 €
REPORT FONCT 2017 :	55 786.26€

Voté à l'unanimité.

18/ Affectation du résultat 2016 du service de l'eau

- Chapitre 002 excédent de fonctionnement reporté :	55 786.26€
- Article 1068 -- Besoin de Financement Investissement :	9 714.22€

Voté à l'unanimité.

19/ Vote du budget primitif 2017 service de l'eau et de l'assainissement

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2017 du service de l'eau, qui s'équilibre, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Recettes :	422 915.42 €
- Dépenses :	422 915.42 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes :	733 657.72 €
- Dépenses :	733 657.72 €

Voté à l'unanimité.

A 20h30, l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.

Fait à Viels-Maisons,
Le 14 février 2017

Le Maire,
Sylvain LETENDRE

Pour le Maire,
L'Adjoint au Maire

